

Hexopée

88 Rue Marcel Bourdarias

CS 70014

94146 Alfortville Cedex

Tel : 01 41 79 59 59

NOS SECTEURS

Date de création : 02/09/2020

Date de première publication : 15/09/2020

Date de version publiée : 15/09/2020

BRANCHE SPORT

Vecteur de lien social, d'échange, d'esprit d'équipe, de tolérance... le sport est un moteur d'intégration républicaine, un moyen de porter des messages de solidarité dans l'effort, de dépassement de soi, mais également de mixité et de laïcité. Loin des projecteurs et des moyens colossaux déployés pour le sport professionnel, le sport amateur, dont les dirigeants sont souvent bénévoles, doit être soutenu, encouragé et défendu. Cela passe par une professionnalisation du secteur sportif et un accompagnement de la mutation de ses emplois, le soutien à un modèle sportif décentralisé et plus local, un modèle permettant le dialogue entre les acteurs sur le terrain, les structures sportives et les élus locaux, voire avec les citoyens directement. Faire ce choix, c'est placer l'épanouissement du citoyen sur le même plan que la carrière du sportif.

La branche du Sport est régie, depuis 2005, par la convention collective nationale du sport.

La convention collective nationale du sport (CCNS) règle, sur l'ensemble du territoire, les relations entre les employeurs et les salariés des entreprises exerçant leur activité principale dans l'un des domaines suivants :

- organisation, gestion et encadrement d'activités sportives ;
- gestion d'installations et d'équipements sportifs ;
- enseignement, formation aux activités sportives et formation professionnelle aux métiers du

sport ;

- promotion et organisation de manifestations sportives,

incluant, à titre accessoire, la sécurité de ces manifestations dans le cadre de l'article 11 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 ; à l'exception toutefois de celles qui relèvent du champ d'application de la convention collective nationale des centres équestres.

Source : convention collective nationale du sport, article 1.1

Les adhérents de la branche

l'Ufolep, ses comités et ses affiliés, l'Usep et ses comités, la Fédération nationale profession sport et loisirs et la majeure partie des fédérations régionales et départementales, le Syndicat national des grimpeurs et encadrants dans les arbres (SNGEA), la Fédération française de boxe, la FSGT et ses comités, des CDOS, des Cros, des ligues et comités régionaux, des clubs et associations sportives...

L'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs - AESL - Alliance créée par Hexopée et France Active portant une vision commune du dialogue social

Hexopée et France Active, organisations professionnelles d'employeurs, sont regroupées au sein de l'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs (AESL) pour défendre l'intérêt de leurs adhérents dans le cadre du dialogue social de la branche.

Les deux organisations travaillent notamment à définir des positions communes en matière de dialogue social et elles forment un duo proactif.

Cette alliance portera les attentes des adhérents des deux organisations dans le champ du sport et concourra à la représentativité jetant ainsi des passerelles entre le secteur privé lucratif et non lucratif et les prémices d'un nouveau mode de dialogue social au sein de la branche. Cette Alliance représente et défend les intérêts des adhérents de chacun des syndicats dans le cadre du dialogue social de la branche sport

L'AESL est présidée par Thierry Doll, président de France Active et Michel Larmonier, administrateur Hexopée en charge de la délégation sport d'Hexopée.

FICHIERS SOURCES

[Livre L'Animation a 20 ans, 20 ans déjà...2009](#)